

INFO MAIRIE

N° 119

Juillet 2018



LE MOT DU MAIRE

Fin juin, l'agriculteur qui exploite le terrain de la commune situé en dessous de la place de la mairie, a fauché le foin. Quelques jours plus tard il est venu pour enlever les bottes rondes.

Surprise ! Des bottes ont été poussées et renversées. Certaines ont traversé la clôture, l'endommageant au passage. Heureusement en dessous se trouve un autre pré. Qu'en serait-il aujourd'hui si une des bottes, qui pèse 300 kg, avait roulé ou s'était renversée sur un des enfants ? La catastrophe !

Avant que cela n'arrive, j'invite les parents à surveiller leurs enfants, à leur expliquer la gravité de ce geste et à leur demander de respecter la propriété privée.

Nous avons dû, déjà, intervenir pour des actes de malveillance causés dans les toilettes publiques, c'est bien regrettable.

Nous avons créé un terrain multisports, ouvert à tous. Il remporte un fort succès, nous en sommes ravis, c'était notre objectif : faire plaisir à un maximum d'habitants de Jourgncac, et plus particulièrement aux jeunes. Respectez ce lieu, qui est le vôtre, utilisez-le à souhait mais interdisez-vous toute intrusion chez le privé !

En ce début d'été et de vacances scolaires, je vous souhaite de passer un bel été.

Olivier LERENARD



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018

Absents représentés : Anne-Sophie UIJTTEWAAL (procuration à Marie-Pascale FRUGIER), Claire GRAMOND (procuration à Pascal GAYOU), Aurélien BOULESTIN (procuration à Catherine VALLERY-RADOT)

TARIFS COMMUNAUX

Francis THOMASSON, adjoint chargé des finances, informe l'assemblée que la commission s'est réunie le 29 mai pour revoir les tarifs.

- **services de cantine et de garderie**, il est proposé de mettre en place à compter de la rentrée scolaire 2018, des tarifs différenciés en fonction du quotient familial (revenu net imposable/nombre de parts fiscales x 12), échelonnés sur 4 tranches.
- **redevance d'assainissement** : proposition de facturer les immeubles non raccordés au réseau de distribution d'eau potable (alimentés par une source privée) sur la base d'un forfait de 40 m³ par personne au foyer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs comme suit :

TARIFS SCOLAIRES : de septembre à juillet de l'année scolaire		2018/2019
Repas cantine enfant	tranche 1 - 0 à 700	2,45
	tranche 2 - 701 à 1000	2,50
	tranche 3 - 1001 à 1300	2,55
	tranche 4 - > à 1300	2,65
Repas cantine adulte		5,50
Garderie 1/2 journée	tranche 1 - 0 à 700	1,25
	tranche 2 - 701 à 1000	1,30
	tranche 3 - 1001 à 1300	1,35
	tranche 4 - > à 1300	1,40
Garderie	retard	10,00
Piscine		50 % du tarif de la séance
Transport scolaire "+ 3 km" 1 enfant	annuel	65,00
Transport scolaire "+ 3 km" à partir du 2 ^{ème} enfant	annuel	32,50
Transport scolaire "- 3 km" quel que soit le nombre d'enfants	annuel	120,00
Transport scolaire élève domicilié hors commune	annuel	250,00
Transport scolaire sous condition de ressources et + 3 km	annuel	gratuit
TARIFS ASSAINISSEMENT		2019
Redevance assainissement : partie fixe	semestrielle	23,00
Redevance assainissement : au m3		1,55
Redevance assainissement immeubles non raccordés au réseau EP - forfait : 40 m ³ /personne		1,55
Participation pour assainissement collectif (PAC) maison existante		2 900,00
PAC avec pompe de relevage		1 500,00
PAC construction neuve / majoration si pas d'installation individuelle		4 500,00

LOCATION SALLE POLYVALENTE		2019
Habitants de JOURGNAC	Petite salle	250,00
	Extension restaurant scolaire	100,00
Si < 5 h 00	Petite salle	95,00
Jeunes < 25 ans - 1 seule fois par an	Petite salle (demi-tarif)	125,00
Habitants CCVV	Petite salle	300,00
	Extension restaurant scolaire	120,00
Si < 5 h 00	Petite salle	110,00
Habitants HORS CCVV	Petite salle	400,00
	Extension restaurant scolaire	160,00
Si < 5 h 00	Petite salle	150,00
Arrhes location		100,00
Couverts		0,50
Caution restitution en l'état		600,00
Associations communales : > 3 fois = 150 € pour manifestation à but lucratif		gratuit 3 fois
Prêt du percolateur : caution de 200 €		10,00
Associations hors commune pour un pot amical (réunion, manifestation sportive...)		gratuit
AUTRES TARIFS		2019
Concessions cimetière	au m ²	55,00
Concessions columbarium 30 ans renouvelable		700,00
Dispersion des cendres au jardin du souvenir		50,00
Prêts de tables et de bancs (10 tables et 22 bancs)	tables ou bancs	2,00
	caution particuliers + association	120,00
Caution sono (prêt réservé aux associations)		300,00
Photocopie A4 noir et blanc		0,15
Photocopie A4 couleur		1,00
Photocopie A3 noir et blanc		0,30
Photocopie A3 couleur		2,00

PERSONNEL COMMUNAL

➤ Augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint technique

Dans le cadre du retour à la semaine scolaire de 4 jours et compte tenu du non-renouvellement du contrat CUI à 20 heures par semaine, il est proposé de passer à 35 heures le poste d'adjoint technique, actuellement à 32 heures, pour les missions suivantes : aide au restaurant scolaire, ménage des bâtiments scolaires, salle polyvalente et mairie. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification du temps de travail de ce poste à compter du 1^{er} septembre 2018.

DEMANDE D'EFFACEMENT DE DETTE

A la demande de la trésorerie, et suite à la décision de la commission de surendettement, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'effacement de dette d'un contribuable pour une créance de cantine scolaire de 2014, s'élevant à 88 €.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ENEDIS

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant de 203 € pour 2018.

VENTE DE TERRAIN A NOYERAS

Dans le cadre de la vente des biens communaux de Noyéras, il avait été décidé de conserver 3 parcelles, sous réserve qu'elles deviennent constructibles lors de la prochaine révision du PLUi. Le maire explique que les orientations de cette révision visent à diminuer les surfaces constructibles et que la parcelle B 1149 d'une superficie de 1 287 m², actuellement classée en zone naturelle restera non constructible. Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme la vente de cette parcelle au propriétaire riverain au prix de 300 €.

QUESTIONS DIVERSES

✓ Biens communaux :

Les acquéreurs des terrains sont convoqués le 30 juin à la mairie pour signer les actes notariés.

✓ Défibrillateur :

Il est installé dans les toilettes publiques, la signalétique sera mise en place prochainement.

Une inauguration aura lieu en présence de représentants de la société Groupama qui versera une subvention de 1 000 € pour son acquisition.

✓ Aliénation des chemins ruraux :

Un devis a été établi pour les bornages à réaliser, il s'élève à 5 844 €.




COMMUNE

NUISANCES SONORES



Les particuliers doivent se plier à des horaires précis quand ils souhaitent passer la tondeuse et utiliser tout autre matériel de jardinage ou de bricolage (tronçonneuses, perceuses, scies...) susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore.

Horaires autorisés par arrêté du maire du 25 juin 2018 :

-  **les jours ouvrés de 9 h à 20 h**
-  **les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h**
-  **les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.**



Faites preuve de bon sens et de respect vis-à-vis de vos voisins

FAUCHAGE



La gestion des routes départementales est de la **compétence du conseil départemental**. Concernant les voies communales, Jourgnac fait partie du syndicat de voirie de Nexon qui comprend plusieurs communes. Un ordre de passage est établi et change tous les ans. Cette année, nous sommes passés les derniers. Pour votre sécurité, nos agents communaux ont fauché les courbes et les intersections.

ECOLE

A compter de la rentrée 2018, la semaine scolaire sera organisée sur 4 jours.

ACCUEIL DE LOISIRS HORS VACANCES SCOLAIRES

Il fonctionnera le mercredi toute la journée avec un point accueil des enfants à la garderie de Jourgnac ouvert de 7 h 30 à 8 h 15 et retour à Jourgnac à 17 h 45, fermeture à 18 h 30.

LE JARDIN DES ÉCOLIERS

Depuis plusieurs années, la municipalité a mis à disposition un espace jardinage pour les enfants, celui-ci est situé derrière le terrain de pétanque.

Cette année, les enseignantes des deux classes de maternelle travaillent sur le thème du jardin et ont investi le lieu :

- La classe de PS/MS a fabriqué des objets pour décorer le jardin grâce à la participation des parents qui ont aidé à collecter bottes, chaises, pots...
- La classe de MS/GS a réaménagé les carrés de jardin.



Les enseignantes ont pu compter sur l'aide des agents communaux qui ont contribué à la remise en état, à la préparation du terrain et aidé à la mise en place des décorations.



Les élèves ont réalisé des semis de radis, tournesol, capucines. Ils ont planté des pommes de terre, des salades, des choux brocolis et un chou rouge, des betteraves, des fraisiers et des fleurs (pétunias, érigérons, œillets d'Inde...).

Ils ont pu déguster quelques fraises et ont apporté des radis et des salades à la cantine. La salade a pu être mangée par l'ensemble des élèves.

La représentation de la fête de l'école qui a eu lieu le 30 juin s'est déroulée au jardin des écoliers.

Si vous passez à proximité, n'hésitez pas à aller admirer toutes ces réalisations. Vous serez épatés !

1800 CŒURS DEBOUT

Une graine de chanteuse parmi nous !

Les 14 et 15 juin 2018, ce sont 1800 enfants qui sont montés sur la scène du Zénith de Limoges, accompagnés par Cali, auteur compositeur interprète français, 8 musiciens professionnels et une équipe technique au grand complet. Cali est un artiste avec un univers artistique pétri de valeurs humanistes, de générosité, de bonheur.

Ces 1800 collégiens et lycéens du limousin ont eu la chance de se produire dans une grande salle, devant un nombreux public enthousiaste entièrement conquis par la qualité et le professionnalisme de tous les participants.



Parmi eux sept jourgnacoises dont Joane qui a, grâce à son talent, eu la chance de vivre un moment de partage exceptionnel en chantant en duo avec Cali.

Joane n'a pas suivi de cursus musical et a découvert le chant lors de son entrée au collège d'Isle en septembre 2017 en s'inscrivant à l'atelier chorale de l'établissement : une véritable passion a vu le

jour. Elle a participé aux différentes auditions et a brillamment été retenue pour intégrer la troupe des 12 solistes.

Joane a vécu un MERVEILLEUX moment qui restera longtemps dans sa mémoire et celle de ses parents.

Nous la félicitons pour avoir su concilier une belle année scolaire à l'investissement nécessaire pour ce spectacle.

PÊLE - MÊLE

ASSOCIATIONS

Association de gymnastique de Jourgnac

Le club de gymnastique de Jourgnac, affilié à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire a interrompu ses activités pour la période estivale.

*Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 11 septembre 2018 de 20 h 30 à 21 h 30**, à la salle polyvalente.*

Nous reprendrons nos séances d'échauffement, cardio, renforcement musculaire (jambes, bras, abdos), gainage et étirements.

Non compétitives, ces activités ont pour but le bien-être personnel et l'épanouissement en société.

Ces séances sont animées par un animateur sportif diplômé.

Renseignements auprès de :
Brigitte Delage 0555390352
Liliane Lerenard 0555361056

Brigitte DELAGE
Présidente

TÉLÉTHON 2017 – 2018



Le « téléthon merci 2017 » s'est tenu le 28 février 2018.

Lors de cette réunion, Maxime a annoncé sa volonté de laisser sa place d'organisateur. C'est Jérémy Choquet qui assurera désormais ce rôle.

De nombreux donateurs et sponsors ont encore démontré leur grande fidélité et nous ont largement témoigné leur générosité.

Une nouvelle fois, les bénévoles, par leur dévouement, leur énergie et leur enthousiasme indispensables à cette organisation, ont permis la réussite des diverses animations proposées.

Grâce à vous, cette manifestation a été un véritable succès et nous permet d'afficher un excellent résultat !

*Le montant récolté pour 2017 est de **5 134,60 euros**. On notera que Jourgnac est la commune du département qui récolte le plus de dons rapportés au nombre d'habitants.*

Un pot de remerciement a conclu cette soirée.

Le Téléthon 2018 aura lieu le 9 décembre.

Nul doute que l'édition 2018 mobilisera encore plus les bonnes volontés ; nous accueillons les bénévoles qui souhaitent s'investir quelques heures pour cette belle cause.

Jérémy Choquet
L'équipe du Téléthon

Célébration de la Saint Roch

*Elle aura lieu le **samedi 18 août 2018** aux Croix du Boulou.*

Départ en procession à 18 h de l'église et célébration à 18 h 30, qui sera suivie du partage du pot de l'amitié.

Toutes personnes qui souhaitent participer soit au fleurissement du site, soit au don de fleurs, soit à la préparation du pot sont les bienvenues.

Les animaux sont acceptés (mais dans le respect de la célébration) pour la bénédiction finale ; Saint Roch étant le protecteur des hommes mais aussi des animaux.

Pour plus de renseignements : Secrétariat de la paroisse 05.55.06.94.98

Aline Lagedamon

JOURGNAC représenté à un championnat de France !!!!



C'est une bonne année qui a démarré pour la Pétanque Jourgnacoise avec de bons résultats sportifs.

L'effectif reste stable avec 38 licenciés dont 8 féminines.

3 équipes sont engagées en Championnat des Clubs par équipes : 2 en Départemental et 1 en Régional, une première pour JOURGNAC.

Après de bons résultats dans les concours de début d'années, c'est en Championnats individuels que JOURGNAC s'est illustré puisque 3 équipes ont atteint les quarts de finale en Championnat de Ligue : 2 en triplette promotion (joueurs non-classés) et 1 en doublette mixte.

Et cerise sur le gâteau, JOURGNAC a obtenu le titre de champion de Ligue promotion avec la triplette Fabrice CHABAUD, Anthony JOLLY et Sébastien GUILLOUT.



Pour la première fois les couleurs de JOURGNAC ont été défendues à l'occasion d'un Championnat de France de pétanque qui s'est déroulé les 23 et 24 juin à Sainte Foy le Grande (33).

Rendez-vous :

Les entrainements se déroulent les mercredis et samedis après-midi à partir de 14 h.

Nous accueillons toujours avec grand plaisir les boulistes de tout niveau.

Contacts :

Courriel : petanquejourgnacoise@orange.fr ou par tel : 06.70.35.86.29

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

AOUT :

- Dimanche 12 : Concours de pétanque – Comité des fêtes

SEPTEMBRE :

- Jeudi 13 : Concours vétérans - Pétanque Jourgnacoise
- Samedi 29 : Bal traditionnel - Les Pieds en musique

OCTOBRE :

- Dimanche 14 : Randonnée pédestre et VTT – Entente gymnique
- Samedi 20 : Repas dansant – Club du 3^{ème} âge

Info-mairie rédigé par la commission de la communication, imprimé et tiré par la mairie de Jourgnac.

* Les articles écrits en *italique* ne sont pas rédigés par la commission.